

La Gazette de Sorrel

Journal Bi-Hebdomadaire Politique, Commercial Agricole et Littéraire.

G. I. BARTHE, Propriétaire et Rédacteur.

PUBLIÉ DANS LES INTERETS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Jos. CHENEVERT, Imprimeur.

AUX CULTIVATEURS.

COMMENT FAIRE PAYER UNE FERME.

Pour faire payer une ferme il faut entretenir la fertilité, et ne pas l'épuiser : il ne sert de rien de récolter grain sur grain ; le sol s'affaiblit, et à la fin la moisson ne paie pas les travaux.

Au nombre des moyens employés pour entretenir cette fertilité du sol se trouvent la rotation et l'application du fumier. La rotation consiste à établir un système de culture par lequel une pièce de terrain passe à une époque fixée par la même culture, servant dans l'intervalle à la production d'autres céréales ou légumes, ou du foin, et permettant ainsi à la terre de se reposer tout en produisant. Le fumier est un auxiliaire indispensable pour remettre à la terre ce que chaque moisson lui enlève. La semence de la graine est également un des meilleurs moyens d'entretenir la fertilité du terrain.

Pour faire payer une ferme, un cultivateur doit se conduire d'après les circonstances qui l'environnent. Si le terrain est à bon marché et que la main-d'œuvre et les machines soient d'un prix élevé, alors il doit avoir beaucoup de terrain, et le cultiver de manière à se passer le plus possible de la main-d'œuvre, en le consacrant aux pâturages, et au foin. Si, au contraire, le terrain est cher et que la main-d'œuvre et les machines soient à bon marché, il doit avoir moins de terre et la cultiver en grains de manière à lui permettre l'emploi des machines autant que possible.

Pour faire payer une ferme, il faut, si les circonstances le permettent, diviser la culture, de manière à récolter différents produits, et non point une seule chose ; car on se met, dans ce dernier cas, dans l'obligation d'acheter toutes les autres.

Pour faire payer une ferme, il faut étudier l'agriculture, la raisonner, lire les journaux et les traités d'agriculture. — *Journal d'Agriculture.*

DE LA PROPRIÉTÉ POUR LES VAISSEAUX SERVANT A LA LAITIÈRE.

Nous pensons bien que personne ne conteste qu'il faut être de la plus grande propreté dans la préparation du beurre. Toutefois, il en est un grand nombre qui semblent l'oublier. D'abord, les vaisseaux dont on se sert doivent toujours être lavés de façon à ce qu'aucune particule de lait ne demeure dans quelques coins. Après qu'ils ont été lavés, on les rince avec de l'eau bien bouillante, pour détruire tous les germes de fermentation qui pourraient s'y trouver. C'est important, car, s'il se trouvait un seul germe, ce serait suffisant pour gâter tout le lait qu'on aurait mis dans ce vaisseau. Après qu'on les a ainsi passés dans l'eau bouillante, on les laisse sécher. Et au moment où on est pour s'en servir, s'il est nécessaire de les rafraîchir, on les plonge dans une eau froide et claire.

Cette propreté ne s'étend pas seulement aux vaisseaux. Elle doit se rencontrer dans toutes les opérations, et dans tous les appartements où doit passer le lait. La laiterie surtout doit être excessivement propre.

Nous l'avons déjà fait remarquer, le lait est une substance qui absorbe les mauvaises odeurs plus qu'aucune autre. Or, dans nos campagnes, il faut avouer que la laiterie est un sac à tout mettre. On y loge les harnais, les fourreaux, les outils, les oignons, patates, navets, choux, et combien d'autres choses : cela ne devrait pas être, car ce sont autant d'obstacles à la bonté du beurre. Le lait absorbe les odeurs qui s'exhalent de toutes ces matières, et la crème et le beurre s'en ressentent nécessairement.

On y gagnerait donc à débarrasser la laiterie de ces objets. — *Idem.*

MOTEN DE RETARDER LA GERMINATION DES POMMES DE TERRE [PATATES].

On sait qu'il est souvent difficile de retarder la germination des pommes de terre

jusqu'en avril et mai, et d'empêcher qu'elles ne s'épuisent en poussées superflues, surtout lorsqu'elles sont placées dans les lieux bas, où tout est propre à favoriser leur végétation. L'emploi de ces pommes de terre germées est peut-être une des causes de la dégénération des espèces dont on se plaint dans plusieurs localités. Pour parer à cet inconvénient M. Valmorin nous apprend qu'il a coutume de faire porter chaque année, en février ou au commencement de mars, dans les greniers et sur les carreaux des chambres hautes vacantes, tout ce qu'il peut y loger de pommes de terre, en les étendant de l'épaisseur de deux ou trois tubercules au plus.

On tient les lucarnes ou les fenêtres ouvertes dans le jour, et même durant la nuit, quand on ne craint pas de gelée ou de pluie. Les tubercules ainsi exposés à la lumière et à l'air, verdissent à la surface, ne végètent plus que très-lentement, restent fermes et pleins, et leurs germes, nourris, courts et colorés, sont en état de fournir, jusqu'à une saison avancée, à une végétation. Le procédé n'est pas tout à fait nouveau, mais il mérite d'être répandu dans la petite et la moyenne culture, surtout dans les exploitations où l'on cultive une grande quantité de pommes de terre. — *Idem.*

Société Typographique de Québec.

A une assemblée des membres de cette société, tenue samedi, le 5 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour 1871-72 :

Président honoraire. — M. Léger Brousseau.

Président actif. — M. Siméon Marcotte.

Vice-Président. — M. J. Savard.

Trésorier. — M. R. Lamontagne.

Secrétaire-archiviste. — M. L. Savard.

Assistant-secrétaire-archiviste. — M. D. B. Sylvestre.

Bibliothécaire. — M. J. Lacasse.

Assistant-bibliothécaire. — M. E. Bédard.

Visiteurs. — MM. C. Laperrière et F. X. Létourneau.

Comité de régie. — MM. C. Langlois,

Joseph Renaud, I. Fortier, J. Rousseau,

P. Lizotte, S. Dugal, J. Allaire, P. Grenier, J. Beauchamp et A. Garneau.

Les membres de cette société remercient sincèrement MM. les éditeurs des publications suivantes, pour leur en avoir fait l'emprunt gratuit durant l'année expirée :

Le *Courrier du Canada*, le *Journal de Québec*, l'*Événement*, le *Canadien*, le *Morning Chronicle*, le *Courrier d'Outouais*, le *Franc-Canadien*, la *Gazette de Sorrel*, le *Pilot*, le *Naturaliste Canadien*, le *Journal des Trois Rivières*, l'*Opinion du Peuple*, l'*Echo de Lévis*.

Ils ne sauraient trop remercier aussi les messieurs qui ont bien voulu leur donner des volumes pour leur bibliothèque et dont voici les noms :

M. Léger Brousseau, 2 volumes ; M. Louis Lamontagne, 1 volume ; un ami, 3 volumes ; M. Olivier Robitaille, messager en chef de la Chambre d'Assemblée, 3 volumes ; M. J. Beauchamp, 1 volume, un ami, 1 volume.

Par ordre,
LEANDRE SAVARD,
Secr.-archiviste.

Le Lieutenant-colonel comte de Beedelievre.

L'Eglise et la France ont perdu un soldat d'un grand cœur et d'une grande foi. Le 27 février, le lieutenant-colonel Louis-Aimé, comte de Beedelievre, commandeur de Pie IX et chevalier de la Légion d'Honneur, a rejoint les glorieux soldats pontificaux dont il fut le premier chef : les soldats de Castelfidardo et de Mentana, de Rome et de Patay.

Issu d'une antique race militaire, neveu du vainqueur d'Alger, gendre du comte de Saint-Phalle et de Pauline de Chabannes, le comte de Beedelievre, par sa naissance, ses alliances chevaleresques et sa vocation, était destiné au service. En 1850, il sortait de l'école militaire comme sous-lieutenant au 32^e de ligne ; puis il passa, en 1854, au 9^e bataillon de chasseurs, avec lequel il fit la campagne de Crimée. En 1856, il était capitaine et chevalier de la Légion d'Honneur.

En 1858, il épousa Mlle Marie de Saint-Phalle et donna sa démission par suite de son mariage. « En 1860, dit-il dans ses *Souvenirs*, j'étais père de famille ; je vivais à la campagne, déplorant les événements dont le St-Père venait d'être victime, lorsqu'un jour je reçus une lettre de mon beau-frère, capitaine de frégate, dont voici un passage :

« Je sors de chez Mme de Lamoricière, le général à besoin d'officiers, et elle m'a prié de vous écrire pour vous demander si vous consentiriez à vous joindre à lui. »

« Deux heures après j'écrivis à Mme de Lamoricière que je partirais pour Rome aussitôt que le général m'en donnerait avis. »

Beedelievre demanda au gouvernement français l'autorisation de prendre du service dans l'armée pontificale ; mais il n'obtint aucune réponse. Ayant demandé quelque temps après l'autorisation de porter la croix qu'il avait reçue de Pie IX, il apprit par un refus qu'il avait perdu sa qualité de français.

Il se vengea en honorant la France par ses services et par la formation du corps des zouaves, les héros de Patay et de Mans.

Plier à la discipline des jeunes gens du monde, habitués pour la plupart à l'indépendance des loisirs et de la fortune, les habituer à supporter les fatigues d'une journée entièrement remplie d'exercices, de marches militaires et de théories, est toujours chose difficile dans un corps de nouvelle formation, difficile à Rome surtout. Une paix séculaire et les douces occupations des cérémonies religieuses, de la charité et des arts, avaient déshabitué la ville de l'esprit militaire. Ajoutez à ces difficultés les conjurations incessantes de la révolution pour mêler à ces jeunes gens des sectaires chargés de répandre l'indiszipliné et la corruption.

Pour réussir, il fallait autre chose que le Code pénal militaire : il fallait un homme de foi, il fallait un cœur qui sût se faire aimer et comprendre des natures d'élite, sans doute, mais amoindries par les illusions de la jeunesse et de la richesse ; il fallait éveiller dans ces jeunes âmes tous leurs instincts chevaleresques, la foi, l'honneur, le dévouement, l'abnégation, la constance : toutes les vertus du crois.

Le colonel de Beedelievre joignait à la fermeté l'art sublime de former l'esprit de discipline d'un régiment pontific.

Il sut faire passer son grand cœur dans tous les cœurs ; ce cœur anime encore les soldats de Patay comme il animait ceux de Castelfidardo et de Mentana.

Aussi, avec l'aide de Dieu, Beedelievre et ses soldats ont su transformer en victoire la défaite de Castelfidardo. Par cela seul qu'il mourait glorieusement pour le *Siege de Pierre*, les zouaves remportaient par leur foi la victoire qui triompha du monde, comme le rappelle la médaille qui orne la poitrine des survivants. Ici, la croix renversée de Pierre devient un signe d'honneur et de gloire.

Le sang généreux des soldats de Beedelievre devint la semence qui a multiplié au centuple des défenseurs du Pape-Roi. Il a valu au Pape les nombreux bataillons des zouaves et la légion romaine ; il a valu à ces deux légions l'immortel honneur de Mentana et la défense de Rome ; il a valu à la France celui d'avoir sauvé pour la seconde fois Pie IX ; il a valu aux armées de la Loire et de l'Est deux intrépides régiments

qui ont été le modèle par leur courage, leur discipline et leur foi. Il a fait un titre d'honneur d'avoir été soldat du Pape.

Avec un amour égal de Pie IX, les moyens de le servir amenèrent malheureusement des divergences avec le ministre des armées.

Le comte de Beedelievre, sur le désir du St-Père, donna sa démission ; mais le Pape voulut reconnaître hautement ses services, et chargea le cardinal Antonelli de lui témoigner son estime et ses remerciements.

Le fagon que portait son bataillon à Castelfidardo lui fut donné par le Pape, glorieuse récompense de son courage et de son dévouement. Beedelievre en fit hommage à Notre-Dame du Puy, pour faire un appel perpétuel à la céleste patronne de l'Eglise et de la France, et mettre sous sa protection ses zouaves et ses enfants.

Rentré dans la vie civile, le colonel de Beedelievre restait de cœur avec ses anciens compagnons d'armes. Il formait une association bée par le St-Père, dans le double but de pourvoir à leur recrutement et de donner des secours à ceux qui se trouvaient dans la gêne, après avoir quitté le service pontific.

En 1867, il offrit son épée, même comme soldat, au Saint-Père. Comme le Pape aurait voulu lui donner un commandement digne de son mérite et de ses services, et que les cadres étaient remplis, le général Kanzler ne put l'accepter.

Plus tard, le gouvernement de la défense nationale lui offrit le commandement des mobiles du Rhône avec le grade de colonel ; la cruelle maladie qui ruinait alors sa santé sans affaiblir l'intelligence et le courage de sa grande âme, ne lui permit pas d'accepter. C'est le plus grand sacrifice que Dieu, pour l'épurer, a demandé à ce noble cœur.

La maladie domptait, comme il nous le disait lui-même, sa nature ardente. Dieu le préparait ainsi à la gloire éternelle. Pres de lui veillait l'ange de douceur que Dieu lui avait donné pour compagne, et l'amour qu'il avait pour elle renouvait à sa douce influence tout ce qu'il admirait en lui de foi courageuse, de charité chrétienne et de pieuse résignation.

Rien de touchant comme les derniers moments de ce généreux soldat. Prenant à deux mains le crucifix qu'il tenait de Pie IX, comme le fit en pareil moment l'héroïque Lamoricière, son général : « Docteur, disait-il à son dévoué médecin, croyez-vous à celui-là ? Si la France est au moment de périr, c'est parce qu'elle a ou renié, ou oublié Jésus-Christ. Savez-vous pourquoi les zouaves pontificaux tiennent bon sous le feu de l'ennemi ? C'est qu'ils croient en Jésus-Christ et qu'ils aiment le Pape. » Aussi, lorsqu'on lui annonça que l'un de ses trois neveux avait été glorieusement blessé, il en rendit grâce à Dieu, se plaignant vivement à son frère qu'on lui eût caché cet honneur.

Rien de noble et de touchant comme ses adieux aux huit orphelins qu'il allait laisser sous la protection de Dieu et de leur mère. En les bénissant, il leur rappela que noblesse oblige, et que la foi, la pureté, la piété, le sang qui coule dans leurs veines, l'obéissance à leur mère, valent mieux que la fortune.

Avant de mourir, il reçut la bénédiction de Pie IX, qu'il avait vivement désirée et humblement sollicitée, en lui faisant dire qu'il demandait pardon au St-Père de la peine qu'il aurait pu lui causer. Pie IX bénit du fond du cœur l'ancien colonel des zouaves et admira son humble foi et sa loyauté.

Beedelievre a été rejoindre les glorieux martyrs qui ont été au moment suprême ses intercesseurs auprès de Dieu, et Pierre, nous en avons la forme espérance, ratifiée dans le ciel la bénédiction donnée sur la terre par son successeur.

Le Prince des Apôtres disait à nos ancêtres, par la voix du Pape Etienne, en

proie lui aussi aux violences des ennemis de l'Eglise Romaine :

« Prêtez aux romains, prêtez à vos frères l'appui de vos forces, afin que moi Pierre, vous couvrant de mon patronage en ce monde et dans l'autre, je vous dresse des tentes dans le royaume de Dieu. »

Beedelievre a prêté aux romains tout l'appui de ses forces ; il a noblement combattu pour le *Siege de Pierre*, et Pierre, le couvrant de son patronage, lui a dressé dans le royaume de Dieu la tente promise au soldat chrétien et qui lui était préparée depuis Castelfidardo.

V. DE MAUMIGNY.

Incendie en mer.

Dans la nuit du 19 au 20 mai, le *Willem III*, paquebot de la navigation hollandaise, qui se rendait pour la première fois aux Indes Orientales, est devenu subitement la proie des flammes au sortir du canal de la Manche ; heureusement, les passagers et l'équipage ont pu être sauvés.

Voici un extrait du récit détaillé de ce sinistre, communiqué au *Journal de Genève* et fait par un des passagers, Mme P. de M., qui retournait à Java avec son mari et sa petite fille :

« Notre départ eut lieu jeudi 18, à 1 heure. Nous nous étions aperçus que ni le navire ni l'équipage n'étaient prêts à partir pour ce long voyage. Cependant le premier jour et la première nuit se passèrent sans inquiétude.

« Le vendredi à 10 heures du soir, nous entendîmes tout à coup un grand tumulte et les cris : « Au feu ! au feu ! » retentirent à nos oreilles. Autour de moi on n'entendait que les cris de désespoir des femmes et des enfants. Mon mari vint avec la nouvelle qu'on avait l'espérance d'éteindre le feu, et il nous apportait en même temps des ceintures de sauvetage. Il fallut les diviser, les gonfler, les refermer et les passer autour du corps, préparatifs qui nous parurent bien longs dans un moment pareil.

« On entendait alors encore la machine marcher, ce qui nous donnait quelque espoir, mais quand je l'entendis s'arrêter subitement et une voix crier : « Voilà le *Willem III* arrêté pour toujours, » je compris que tout était perdu. Quel moment ! quelle sensation ! impossible de la décrire.

« A tribord, on s'efforçait de descendre un canot, mais, hélas ! impossible de le lancer à la mer. Nous courons à gauche d'où l'on nous criait : « Voici un canot pour les femmes et les enfants ! » Le canot se remplit immédiatement, car à chaque instant de nouvelles personnes s'y précipitaient, en sorte que l'on se demandait : « N'efforçons-nous pas tous ? » On s'efforça de mettre le canot à la mer, mais dans le désarroi général on ne prit pas garde de le maintenir dans une position horizontale, en sorte qu'à chaque nouvelle secousse, la pointe seule s'abaissait vers l'eau qu'elle touchait déjà, et c'est nous qui justement nous trouvions là.

« Encore une secousse, et nous étions perdus ! Heureusement les cris désespérés : « Baissez de l'autre côté ! » eurent le résultat désiré. Enfin le canot fut mis à flot, à côté du bâtiment en feu dont la fumée nous étouffait. En même temps, cinq autres canots remplis de passagers étaient lancés à la mer. Les 354 personnes qui se trouvaient à bord du *Willem III* furent ainsi toutes embarquées, y compris le capitaine, quelques marins restés d'abord sur le navire ne furent sauvés que plus tard.

« Les six canots s'éloignèrent : on espérait rencontrer un vaisseau ou gagner la terre.

« Notre situation devenait atroce. On nous jeta des seaux pour vider le bateau, et, après avoir puisé, puisé, on parvint à découvrir le tron par lequel entraient l'eau. Les dames jetèrent leurs mouchoirs pour le boucher, et Fernand dut se coucher à plat au fond du canot pour le maintenir fermé ; notre vie en dépendait. Nous restâmes ainsi assez longtemps dans le voisinage du navire en flammes et nous n'avions que deux rameurs pour faire mouvoir notre canot et frêle embarcation. De temps à autre une quantité de pétards venient tomber sur nous (c'étaient des signaux de détresse qu'on lançait du « *Willem III* ») et nous étions en danger, après tout, d'être incendiés de nouveau.

« Enfin, à une heure et demie de la nuit retentit le cri : « Un navire en vue ! » Alors un peu d'espoir ranima nos cœurs, et les rameurs se mirent à avancer de ce côté. Le navire signalé et que nous parvîmes enfin à atteindre était une chaloupe de pilote. Grand Dieu ! quel moment ! Déjà d'autres passagers du « *Willem III* » s'y trouvaient. Ils se penchèrent hors de la chaloupe et hissèrent à bord les femmes et les enfants.

« Vu la petitesse excessive de la chaloupe, on mit les dames et les enfants à fond de cale dans deux réduits où nous étions entassés comme des harengs, 15 d'un côté et 22 de l'autre. Impossible de remuer ! Le bateau balançait fortement, tous mes voisins étaient en proie au mal de mer.

« Imaginez-vous les horreurs et les dégoûts d'une pareille situation. Sur la pont, les hommes étaient tous pêle-mêle, la plupart sans habits et grelottant de froid.

« Nous restâmes dans ce déplorable état jusqu'à deux heures après-midi. C'est alors qu'on bruta des acclamations sympathiques de la population de Portsmouth, nous trouvâmes les autres passagers du *Willem III* qui, plus heureux que nous, avaient été recueillis par des bateaux anglais et français et étaient arrivés à Portsmouth déjà à dix heures du matin après un prompt et heureux voyage.

« Tous les trois cent cinquante-quatre passagers et l'équipage étaient sauvés. Dieu soit loué ! C'était la grande nouvelle. Mais quel spectacle que ces naufragés ! Sur tout les enfants, dont les uns étaient presque nus, les autres vêtus seulement d'une couverture attachée autour du corps et marchant pieds nus ; les habitants étaient leurs soutiens pour les leur mettre, tant ils en avaient pitié. Les dames aussi étaient dans un triste état, sans chapeaux et sans manteaux.

« On pense généralement que le feu a pris dans les soutes à charbon dont il y avait à bord une quantité extraordinaire, et qui a dû s'enflammer par le frottement combiné avec un peu d'humidité.

« En tous cas le service du bateau était défectueux : les pompes à incendie ne jouaient pas, les canots ne pouvaient pas donner les signaux d'alarme, et l'équipage, n'ayant pas encore fait le service sur ce bateau neuf, n'en avait pas l'habitude. »

UN DÉFI.

M. Bernot, ancien principal au collège de Châteaudun, actuellement en résidence à Cosne, adresse au *Gaulois*, la lettre suivante qu'il envoie à un personnage allemand :

A M. le baron Unterrichter, officier d'ordonnance du général baron Von der Thann, à Ratisbonne [Bavière].

M. le Baron,

Le 28 novembre 1870, vous avez séjourné à Châteaudun, petite ville de la Beauce que les prussiens, vos alliés et vos compatriotes, avaient, le 18 octobre, affreusement incendiée avec du pétrole, après un combat de neuf heures, peu glorieux pour eux, parce qu'ils étaient dix-huit mille contre douze cents, ayant de plus 24 pièces

de canon et des mitrailleuses. Vous le-
guez sur la grande place chez un phar-
macien de mes amis, où nous nous rencon-
trâmes.

Vous souvient-il de la conversation qui,
le soir et après dîner, s'engagea entre vous
et moi ?

Dans la joie que vous causaient vos suc-
cès, après avoir vinté la Prusse, ses forces
considérables et son organisation militaire
contre laquelle aucune nation de l'Europe
ne pouvait lutter, votre imagination, ar-
demment impatiente, se plaisait à fixer l'é-
poque et même le jour de votre entrée tri-
omphale à Paris, et vous donniez aux évé-
nements la marche que voici :

" Dans deux jours nous serons à Orlé-
ans, dans huit à Tours et dans trois se-
maines à Paris."

Comme je vous contestais cette dernière
assertion.

" Eh bien ! m'avez-vous dit, je vous pa-
rie ma tête contre la vôtre que nous entre-
rons dans Paris avant le 1er janvier."

Le pari fut tenu.

N'étant point entré à Paris avant le 1er
janvier, vous avez perdu et votre tête m'ap-
partient. En homme d'honneur et en qua-
lité de gentilhomme vous me la devez ;
vous avez un engagement à tenir et je
compte sur votre parole.

Mais rassurez-vous, monsieur le baron,
je ne suis pas un homme qui tue, j'ai hor-
reur du sang et j'aime à voir les têtes là où
le créateur les a placées.

C'est pourquoi je viens vous proposer
une transaction : Vous garderez votre tête
qui vous est précieuse et qui m'embarras-
serait fort, mais vous me donnerez comme
compensation dix mille francs, lesquels se-
ront consacrés à soulager quelques-unes
des nombreuses victimes de la guerre.

Agréé,

BERNOT,

Ancien principal du collège de
Châteaudun, actuellement en
résidence à Cosne [Nièvre.]

Cosne, le 15 juillet 1871.

Nous publierons la réponse de l'officier
bavarois.

La Gazette de Sorel.

MERCREDI MATIN, 16 AOUT 1871.

Quinzième anniversaire.

La Gazette de Sorel entre aujourd'hui
dans sa quinzième année d'existence.

Nous n'avons que des remerciements à
adresser au public, pour l'encouragement
qu'il nous a toujours accordé pendant un
aussi long espace de temps.

L'existence de La Gazette est prospère.
Elle ne dépend ni du gouvernement, ni des
coteries, mais elle repose uniquement sur
le patronage du public. C'est ce qui a as-
suré son indépendance dans le passé ;
c'est ce qui assurera son indépendance dans
l'avenir ! Faire ainsi du journalisme, en ce
pays, n'est pas toujours facile, on n'en
doute pas ; cependant, c'est la seule manière
qui offre des garanties au public. En ef-
fet, que devient un journal, qui signifie
une feuille publique qui est uniquement
l'instrument d'un gouvernement ou d'une
coterie quelconque ? Vous ne pouvez y
avoir accès que l'encensoir à la main, pour
brûler des parfums en l'honneur des idoles
que l'on y adore ; aucune critique n'y est
tolérée dans ce temple élevé à l'adulation ;
il n'y est pas permis de différer d'opinion !
La liberté de la presse devient ainsi illu-
soire. Le public est donc intéressé à ac-
corder, de préférence, son patronage aux
journaux indépendants. Dans notre humble
sphère, nous avons, sous ce rapport, réalisé ce
que le public pouvait attendre de nous ;
nous avons également reçu de lui ce que
nous pouvions raisonnablement en espérer.
Jamais nous n'avons refusé accès, dans cette
feuille, à ceux qui différaient d'opinion
avec nous, lors même que nous étions per-
sonnellement en jeu. La seule condition que
nous y avons toujours mise était que ceux
qui demandaient ainsi à faire connaître leur
opinion par la voie de notre journal, s'expri-
massent d'une manière décente, et que la ré-
futation nous fût permise. Ceux qui
sont incapables de se conformer à cette loi
méritent pas que leurs productions voient le
jour. Cela se comprend. Il s'en est trouvé
cependant et il s'en rencontrera encore pro-
bablement, qui viendront demander accès
dans nos colonnes l'injure à la bouche. Ceu-
là sont assez à plaindre pour ne pas leur ac-
corder autre chose que le silence et le mé-
pris. Notre personnalité disparaît ainsi pour
faire place à l'expression de l'opinion pu-
blique. Que peut-on exiger de plus d'un
journaliste ?

Cette ligne de conduite, nous entendons
la suivre dans l'avenir comme par le passé.
Nos quatorze années d'existence offrent,
pensons-nous, sous ce rapport comme sous
d'autres, des garanties suffisantes au public.
Dans le courant de cette année, nous nous

proposons d'agrandir de beaucoup notre
établissement d'imprimerie, afin de pouvoir
répondre à tous les besoins du public de ce
district. Notre établissement pourra par ce
moyen rivaliser avec ceux de Montréal qui
sont les mieux montés. Nous avons fait l'ac-
quisition d'un terrain sur lequel s'élève-
ront bientôt des bâties spacieuses. En
outre, nous prendrons dans le temps des ar-
rangements pour publier La Gazette trois
fois par semaine, et répondre ainsi, pen-
sons-nous, de plus en plus aux besoins de la
population du district de Richelieu, dont
La Gazette s'est efforcée et se flatte
d'être devenue l'organe accrédité, et
parmi laquelle la circulation de notre édi-
tion bi-hebdomadaire atteint le chiffre de
onze cents exemplaires. Tout en redoublant
nos efforts pour satisfaire les justes exigences
du public, nous espérons, en revanche, que
son bienveillant patronage ira toujours
croissant.

Nous remercions particulièrement ceux
de nos amis qui, dans chaque paroisse, ont
contribué spécialement à augmenter la cir-
culation de La Gazette, et nous comptons
encore sur leur concours actif. En augmen-
tant ainsi le nombre de nos souscripteurs,
cela nous permettra de faire face à nos
obligations vis-à-vis du public.

CONDITIONS. — Toute personne nous
fournissant 5 nouveaux abonnés aura droit
à un No. gratis.

Tout nouvel abonné payant \$2 d'av-
ance, pour l'une ou l'autre édition, aura
droit à une prime d'un volume se vendant
\$1 à la librairie de La Gazette.

POUR toutes les affaires d'adminis-
tration on devra s'adresser à
M. J. CHENEVERT.

Informations générales.

A l'heure qu'il est les hon. membres
du Cabinet Canadien sont joliment disper-
sés. MM. Tupper et Tilley sont retour-
nés dans leurs familles, M. Langevin est
parti pour la région du Pacifique, Sir John
est en promenade à Cacoua où Sir Car-
ter doit aller le rejoindre, et Sir Francis
Hincks est à St. Jean, N. B., où il s'oc-
cupe, à ce que l'on croit, du transfert de
la banque d'épargne.

Une dépêche de Québec nous apprend
que le *Mercury* annonce la résignation de
l'hon. Solliciteur-Général Irvine.

Le sous-adjutant-général Powell a dû
partir lundi pour l'Angleterre. Il est
chargé par le Département de la Milice d'y
acheter, pour son compte, des effets d'équi-
pement à l'usage des volontaires canadiens.

On annonce qu'un agent de la compa-
gnie forestière française, récemment débar-
qué à Québec, est à s'entendre avec le
gouvernement provincial, relativement à un
octroi de terre aux habitants de la Lorrai-
ne qui sont résolus de ne pas subir la do-
mination de la Prusse.

Le parti d'arpenteurs qui avait à sa tête
M. McPhillips, est arrivé le 19 juillet au
Fort Garry en suivant la route canadienne.
Ces arpenteurs sont allés aussitôt après
leur arrivée arpenter les terres dans la pro-
vince.

Le *Citizen* dit que M. Connolly, l'agent
en Canada de l'association des travailleurs
d'Angleterre, et M. Fergusson, ci-devant
du journal *Scotchman*, ont été nommés
agents d'immigration de la Puissance, le
premier en Angleterre et le second en
Ecosse.

De toutes les parties de la province
d'Ontario viennent les rapports les plus sa-
tisfaisants touchant les moissons. Le blé,
l'avoine et l'orge de la nouvelle récolte ont
déjà paru sur les marchés.

La valeur des importations pour le mois
de juin l'an dernier, était de \$5,506,030,
et elles ont donné pour \$920,830 de droits.
Cette année, elle est de \$8,712,121 avec
des droits se montant à \$968,170. L'exci-
se pour juin cette année, a été de \$2,206,258
plus que l'année dernière, et les droits de
\$47,339.

Les exportations cette année pour ce
mois ont été de \$9,204,535 et l'année der-
nière, de \$10,537,920. L'excédant des
exportations sur les importations pour juin
cette année, est de \$492,329.

La dette actuelle des Etats-Unis est de
\$2,283,328,857, dont \$1,883,751,650
paient intérêt. En juillet le gouvernement
américain a pu réduire la dette nationale
de \$8,791,976. Depuis le premier de mars
1869, \$242,134,401 ont été payés.

M. Cataazy, l'ambassadeur russe à
Washington, doit être rappelé par son gou-
vernement, qui cède en cela aux vœux du
gouvernement américain.

A New-York le Département de la Po-
lice a résolu de prendre des mesures effi-
caces afin de garantir la ville des atteintes du
choléra.

Les Sioux de Montana s'agitent de nou-
veau, et on craint qu'ils ne se livrent à la
violence. Le Cabinet de Washington se-
ra obligé de régler tôt ou tard d'une ma-
nière définitive la question indienne : au-
rement l'accord et la paix ne pourront
jamais durer.

Un parti de distingués journalistes amé-
ricains doit se rendre jusqu'au lac Winni-
peg sous peu, dans un voyage qu'il fait à
l'ouest. On mentionne entr'autres les noms
de M. M. Bagot Taylor, auteur de la *Tribune*
de New York ; D. G. Gooley, directeur-
gérant du *World* de New York ; C. A. Dana,
ci-devant assistant secrétaire de la guerre
et rédacteur du *Sun* de New-York ; le gé-
néral Howley, ci-devant gouverneur du
Connecticut et rédacteur du *Courant* de
Hartford ; M. Bromley, du *Post*, de
Hartford ; M. Bryant, du *Republican*, de
Springfield, Mass. ; le Col. T. W. Knox, du
Herald, de New-York ; le gouverneur
Cross, de la *Tribune* de Chicago ; M. C. C.
Coffin, du *Journal*, de Boston, et M.
Bundy, du *Mail*, de New-York.

Dans une encyclopédie qu'il vient de lan-
cer, le Souverain Pontife exhorte les fidèles
du monde entier à prier pour la liberté
du Siège Apostolique et pour le triomphe
de l'Eglise.

A l'Assemblée de Versailles, samedi, la
Chambre a déclaré, par son vote, que la
proposition de la gauche ayant pour objet
de continuer M. Thiers dans ses fonctions
actuelles durant une période de trois an-
nées, et de lui accorder un plein pouvoir
exécutif, était urgente. La presse fran-
çaise regarde ce vote comme une victoire
pour la gauche de l'Assemblée.

Le *Journal Officiel* allemand nie qu'il y
ait eu des arrangements pour l'évacuation
des forts de Paris et des départements de
la Seine et de Seine-et-Oise.

Contrairement aux prévisions d'un cer-
tain nombre, la Chambre des Lords a re-
jeté par une majorité de 49, le bill du gou-
vernement concernant l'introduction du
scrutin secret dans la loi électorale.

C'est Sir Alex. Cockburn qui doit être
l'arbitre de l'Angleterre à la Conférence de
Genève, et non le Comte Russell, comme
on l'avait d'abord annoncé.

Il y a eu lundi une grande assemblée au
Hyde Park de Londres, dans le but de
protéger contre la suppression de celle de
Dublin la semaine dernière.

Bismark a résolu que l'administration
des écoles en Alsace ne serait point sec-
taire.

Le choléra a fait son apparition à Kœ-
nigsberg en Prusse, et les autorités impé-
riales et locales prennent les moyens de
s'opposer aux ravages du fléau destruc-
teur.

Une dépêche de Rome rapporte que
Victor-Emmanuel a failli se faire tuer en
chassant le sanglier.

Le Tunnel du Mont Conis sera livré au
commerce dans le mois de septembre.

Bibliographie.

I.

MM. D. & J. Sadlier & Cie., libraires-
éditeurs, ont eu l'obligeance de nous adres-
ser un exemplaire de l'ouvrage de contro-
verse religieuse intitulé : *Catholicisme, Protestantisme et Infidélité*, par le Père
F. X. Weninger, D. D., missionnaire de
la Compagnie de Jésus, qui a dédié son
livre au peuple américain, parmi lequel sa
qualité de missionnaire catholique l'a ap-
pelé à vivre depuis une vingtaine d'an-
nées. Il y a déjà quelques années que ce
volume est répandu dans le public.

L'auteur, comme il nous le dit lui-même
dans sa préface, a eu principalement en
vue, en écrivant cet ouvrage, la classe nom-
breuse des citoyens de la République
Américaine " qui ne sont protestants
que parce qu'ils sont nés et qu'ils ont été
élevés dans le protestantisme, et qui
joignent à la sincérité la volonté d'examiner,
et la détermination d'agir d'après leur con-
viction." C'est un dernier appel qu'il fait
à leur bonne foi.

Le livre du Père Weninger peut néan-
moins faire beaucoup de bien parmi les
catholiques eux-mêmes, surtout parmi ceux
de nos compatriotes qui sont établis aux
Etats-Unis, en ce sens qu'il met à leur
portée, dans un langage familier quoique
savant, tout ce qu'il importe de bien con-
naître touchant la religion sainte que nous
professons, et, comme la modicité de son
prix (60 cts.) le met à la portée de tout le
monde, chaque famille devrait en faire l'ac-
quisition.

II.

Le Père Weninger divise son œuvre en
quatre chapitres, qu'il intitule respective-
ment : *Caractère du Protestantisme ; Fon-
dement du Protestantisme ; Préjugés com-
muns aux Protestants ; Infidélité, dernière
conséquence logique du Protestantisme.*

Le premier chapitre est consacré à la com-
paraison des dogmes controversés, et aux
conséquences que cette étude entraîne après
elle.

Dans la première section du chapitre
suivant l'auteur établit la vérité de l'Eglise
Catholique, met en lumière les marques
inimitables de la divinité de cette Eglise,
et fait voir en dernier lieu que l'infailibili-
té de son enseignement est la véritable
règle de foi ; dans la deuxième section il
démontre l'impossibilité de soutenir le
principe du Protestantisme.

Le chapitre troisième est une réfutation
habile, solide et complète des préjugés reli-
gieux et politiques que les protestants en-
tretiennent depuis trois siècles et plus à l'é-
gard du Catholicisme.

Le vigoureux controverse combat dans
la dernière partie de son ouvrage l'infidéli-
té, à laquelle aboutit logiquement le Pro-
testantisme, par sept arguments principaux
dont l'évidence est telle qu'il faut, ou les
admettre successivement ou se mettre en
guerre avec la raison, et il y résout victo-
rieusement les objections les plus communes
que font les infidèles contre la Foi et l'au-
torité de la Révélation.

III.

Une méthode philosophique aussi claire
que solide, une argumentation énergique et
soutenue, un bon choix de citations, un
style facile, concis et entraînant : voilà au-
tant de mérites que nous n'hésitons pas à
reconnaître au livre du révérend Père. Si
nous ajoutons qu'il est écrit avec la charité
du prêtre et la sollicitude du mission-
naire, nous aurons dit ce que tout conspire
à faire de ce livre une œuvre de propagande
destinée à produire les plus beaux ré-
sultats.

Les colons du lac Mégantic.

Un "touriste" adresse au *Pionnier* la
correspondance suivante sur l'établissement
du lac Mégantic :—

" Le lac Mégantic est peu connu dans
la géographie du pays ; cela provient sans
doute de son peu d'importance actuelle.
Cette petite étendue d'eau, cachée à l'om-
bre d'une forêt épaisse, a pourtant ses char-
mes, augmentés aujourd'hui par le défriche-
ment en opération sur ses bords. La se-
maine dernière, je visitais le lac et le
pays environnant. Le site en est magni-
fique. Le touriste habitué aux endroits
pittoresques de la Suisse ou de l'Italie ne
peut trouver un lieu plus champêtre, sim-
ple et commode. Le lac est situé sur
une bonne hauteur ; les terres s'en éloi-
gnent en pente douce, formant ainsi un
amphithéâtre bien dessiné. Les eaux sont
profondes et toujours au même niveau. Le
sol aux alentours est en général excellent
et propice à toute espèce de culture ; il
n'est point si rocailleux qu'on a osé le pré-
tendre. C'est auprès de ce lac que des
zouaves canadiens et autres colons ont la
prétention de former une paroisse. L'idée
est heureuse, même excellente.

" Ces jeunes cultivateurs sont remplis d'ar-
deur, voulant à tout prix réussir dans l'en-
treprise. On peut dire, sans ostentation,
que déjà le succès a dépassé leurs espéran-
ces. Quelle perspective pour plus tard,
quand, avec le temps, un nouveau village
surgira, comme par enchantement, sur les
rives du lac Mégantic ! Peu à peu la forêt
va baisser sa tête altière ; le soc de la
charrue tracera des sillons féconds, d'où
s'élèvera une moisson abondante ; un che-
min de fer passera par là, emportant au
loin les produits des nouveaux colons ; un
centre se formera ; le point d'appui est
déjà trouvé dans la maison que la Société
de Colonisation vient d'y faire construire.
Cette maison spacieuse sert à la fois d'E-
glise et de chœur. La religion au milieu
d'une forêt à une force merveilleuse : j'en
suis tellement convaincu que je crois qu'un
homme, pourvu qu'il soit religieux, peut
aller s'asseoir au milieu d'un pays sauvage
et réussir à élever autour de lui une fa-
meuse ville.

" Tel est, Messieurs les Rédacteurs, l'a-
venir réservé au lac Mégantic.

" Honneur aux braves et jeunes colons !
aimons leurs causes et sachons la favoriser."

Nous lisons dans une autre colonne du
Pionnier l'entrefilet suivant :

" Le mouvement se continue. Mar-
tin, deux braves canadiens,—dont l'un
est M. Victor Girouard,—venus du Ver-
mont, sont partis pour aller voir les terres
près du lac Mégantic, avec l'intention de
s'y fixer au printemps. Ils nous ont infor-
mé qu'une vingtaine de compatriotes at-
tendent le résultat de leur visite pour en
faire autant. Leur intention est de se fixer
auprès des Zouaves.

" Puissent-ils tous la réaliser !

" Le Révé. M. Blanchard, vicaire de
cette ville, et M. Charles O. Caron, Ecclé-
siastique du collège de St. Hyacinthe, ex-
zouava lui-même, ont été visiter la petite
colonie de nos zouaves, la semaine dernière.
Ils font les plus grands éloges de l'établis-

ment. Nos braves colons ont déjà défrichi
un beau lopin de terre et se sont cons-
truit une belle grande maison, un " nid
chaud " pour l'hiver. Tous sont en bonne
santé, alertes, vigoureux, pleins de zèle et
de courage.

" Ces colons iront leur chemin !"

Nécrologie.

Nous avons la douleur d'apprendre la
mort de l'un de ces courageux mission-
naires qui ont évangélisé les peuplades de l'A-
mérique du Nord, et répandu parmi elles la
bonne nouvelle de la parole de Dieu.

Une lettre de Mgr. Blanchet, archevê-
que d'Orégon, à Sa Grandeur Mgr. l'Évê-
que de Montréal, annonce que Mgr. Demers,
évêque de Vancouver, est mort à Victoria
le 28 juillet, à 3 heures du matin.

Mgr. Demers est né à St. Nicolas, dio-
cèse de Québec. Il étudia au collège de St.
Roch, Québec, puis au Séminaire. Ordonné
prêtre, il partit peu après, en 1838, pour
les missions de l'Orégon et de la Colombie,
en compagnie de Mgr. Blanchet. Ces deux
illustres missionnaires travaillèrent toujours
de concert. Une similitude de mission, de
caractère et de dévouement apostolique en
fit des amis et des compagnons fidèles.

Vertueux l'un et l'autre jusqu'à l'hé-
roïsme, animés par le désir de gagner des
âmes à Dieu et à son Eglise, ils opérèrent
des prodiges. Ils fondèrent tous deux des
églises florissantes et travaillèrent avec une
énergie incroyable à la conversion des sau-
vages, et à l'établissement d'institutions re-
ligieuses et d'éducation dans leurs vastes
diocèses.

En 1845, M. Demers fut créé vicaire-
général par l'Archevêque d'Orégon, alors
Missionnaire apostolique. L'année suivante
il fut sacré évêque de Vancouver. Il fit
venir de nombreux missionnaires du Canada
ainsi que des religieux, fonda des couvents,
des collèges, des hôpitaux, etc.

Malgré son grand âge, il était bien por-
tant, quand en 1869 il partit pour Rome,
afin d'assister au Concile Œcuménique du
Vatican.

Il vota en faveur de la définition de l'in-
faillibilité. Parti de Rome, le 21 Juillet
1870, il reprit la route de son diocèse, où
il arriva fatigué, épuisé. Il reprit quel-
ques mieux, mais au mois de février dernier
il eut une rechute dont il ne releva pas.

C'est un bonheur pour le Canada d'a-
voir fourni à l'Eglise des missionnaires
comme NN. SS. Demers, Blanchet, Ta-
ché, etc. C'est par eux qu'il a mérité les
bénédictions de l'Eglise et de conserver
dans leur pureté sa foi et ses mœurs.—
Nouveau-Monde.

Variétés.

DOCUMENT OFFICIEL.—Nous venons
de recevoir le rapport officiel que la Com-
mission des Canaux a présenté à l'hon.
Secrétaire d'Etat. La carte qui accom-
pagne ce rapport montre la position des ca-
naux construits par le gouvernement du
Canada pour relier les lacs avec l'Océan,
par la vallée du St. Laurent, les largisse-
ments et extensions des canaux recomman-
dés par les commissaires, ainsi que les
autres améliorations proposées.

Ceux qui ne conservent pas La Ga-
zette nous obligeraient en nous procurant les
numéros 12, 61, 86 et 90, qui manquent
dans nos files.

Compte rendu par les membres du
comité du voyage de plaisir, fait au profit
de l'Hôpital, de Sorel à Chambly, le 10
août 1871 :

RECETTES.	
Collecté pour cartes vendues avant le 10.....	\$ 55.25
Collecté à bord du vapeur pour cartes.....	133.10
Pour 18 cabines à 5.....	18.00
	\$206.35.
DÉPENSES.	
Coût du vapeur.....	\$116.00
Payé pour droits à l'Eluse de St. Ours.....	7.65
Payé aux musiciens.....	30.00
" pour passage des musiciens.	6.00
" dépenses d'impressions.	4.00
" des musiciens	
à Sorel.....	1.00
Payé pour Télégramme.....	0.75
" à Jos. St. Jacques pour dé- penses.....	2.10
Payé à X. Comtois.....	0.75
	\$168.25.
Montant payé à l'Hôpital.....	\$38.10.

Les dames de charité ont réalisé, au
moyen des tables de rafraîchissements, un
profit net de \$80, qui ont été aussi payés
à l'hôpital.

Le comité offre ses remerciements aux ex-
cursionnistes de Sorel, ainsi qu'aux citoyens
de Berthier, de St. Ours et des autres lo-
calités pour leur encouragement à l'occa-
sion de ce voyage.

Le collège des Trois-Rivières a mo-
difié son programme d'études. Ainsi, il
y aura à l'avenir deux cours distincts, con-

stituant cependant un tout complet, à sa-
voir le cours industriel et le cours classi-
que. Dans le cours industriel, les élèves
se livreront à l'étude des questions com-
merciales et industrielles, et le cours classique
restera le même.

DÉPART DE MISSIONNAIRES. —
Demain, sept Religieuses du Couvent du
Bon Pasteur de Montréal, quitteront cette
ville, pour aller fonder une nouvelle Mis-
sion de leur Ordre à Lima (Pérou), la pa-
trie de Ste. Rose. Le Rév. M. A. Du-
mesnil, professeur de Philosophie au col-
lège de St. Hyacinthe, que sa santé obli-
ge de fuir la rigueur de l'hiver du Canada,
est chargé d'accompagner et conduire nos
bonnes Sœurs au terme de leur longue et
pénible course.

Voici les noms des héroïques Mission-
naires qui s'en vont porter le nom et la foi
du Canada dans ces contrées lointaines :
Sœurs Marie de Ste. Domithilde, M. de
St. Raphaël, N. de St. Zotique, M. de St.
Gabriel, M. de St. Paul, M. de Ste. Léo-
cadio et M. de Ste. Alexis.

Que l'ange de Dieu les conduise, et puisse-
t-il les ramener mourir au moins dans leur
patrie !—*Nouveau-Monde* du 11.

Il paraît que les sauterelles ont fait
leur apparition en certains endroits, sur la
rivière Assiniboine. C'est une immigration
qui n'enrichira guère le pays. Elles
viennent on ne sait d'où—probablement de
la vallée du Missouri—et entrent dans la
province sans payer ni douanes ni passage.
Comme elles arrivent sans provisions, elles
vont ronger les moissons, et ne laisse-
ront en retour que la perspective d'une
nombreuse progéniture pour l'année pro-
chaine. Il n'y en a encore que très peu ;
espérons que leur nombre n'augmentera
pas.—*Le Métis.*

La route du lac des Bois est main-
tenant ouverte aux voyageurs, et MM.
Dawson, Simpson et Graham sont arrivés
dimanche dernier par cette voie.

M. Simpson vient avec une commission
du gouvernement de la Puissance pour tra-
iter avec les sauvages.

On nous dit que plusieurs steamboats
sont, en opération sur les lacs, et qu'un
grand nombre d'immigrants partis de la
Baie du Tonnerre, devront arriver ici dans
quelques jours.—*Idem.*

Les Apaches ont un blanc qui les
amuse à un tel point, qu'ils ne veulent s'en
défaire à aucun prix. Cet individu, qui fut
pris dernièrement par cette tribu sauvage,
joue admirablement bien son rôle. Il paraît
qu'on voulait le sacrifier, mais, conservant
son sang-froid, il s'est mis à leur chanter
des chansons comiques, et depuis ce temps
les sauvages le traitent comme un de leurs
chefs.

On a fait le relevé exact des diffé-
rents métiers qu'exercent les membres
de la Commune avant de "tenir les rênes
du pouvoir."

La Commune comptait soixante-dix-neuf
membres, répartis ainsi :

17 journalistes, 4 instituteurs primaires,
4 avocats, 3 médecins, 2 pharmaciens, 5
peintres, 2 architectes, 2 ingénieurs, 6 em-
ployés de commerce et d'administration,
1 sculpteur, 2 petits commerçants, 1 ouvrier
bijoutier, 1 ouvrier ciseleur, 1 ouvrier
typographe, 2 ouvriers relieurs, 2 teintu-
riers, 6 ouvriers cordonniers, 1 ouvrier
chapelier, 5 ouvriers mécaniciens, 1 ou-
vrier chaudronnier, 1 ouvrier vannier,
1 ouvrier menuisier, 1 caissier, 1 parfum-
eur et 3 propriétaires.

Viennent

Acte concernant la faillite de 1869, ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de JEAN-BAPTISTE ADOLPHE BOUVIER, commerçant de la ville de Berthier,

FAILLI.

JE, soussigné, JEAN OCTAVE CHALUT, de la ville de Berthier, ai été nommé syndic dans cette affaire. Les créanciers sont priés de produire leurs réclamations devant moi sous UN mois, et de se réunir à la place d'affaires du failli, en la ville de Berthier, MERCREDI, le SIXIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, pour l'interrogatoire du failli et pour le règlement des affaires de la faillite en général. Le failli est notifié d'assister à cette assemblée.

J. O. CHALUT, Syndic.

Ville de Berthier, 3 août 1871.—Jms.

COLLEGE DE SOREL.

Ce nouvel établissement, qui ne compte que trois années d'existence, est agréablement situé sur les bords du St. Laurent. L'enseignement est divisé en cours commercial et cours classique. Les cours commerciaux est de quatre ans. On s'y occupe tout spécialement de l'étude du français et de l'anglais : écriture, grammaire, histoire sainte et du Canada, géographie, arithmétique dans toutes ses branches, tenue des livres, partie simple et partie double, correspondance, dessin linéaire, etc. L'anglais est enseigné dans ce cours sur le même pied que le français.

Le cours classique est de six ans. L'enseignement religieux est soigné, tout en ne négligeant nullement les différentes croyances qui pourraient professer les élèves. Cette institution est sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de St. Hyacinthe, et sous la direction immédiate de Monsieur le G.-V. Millier, comme Supérieur, de deux prêtres attachés à l'établissement, et d'un nombre suffisant de professeurs ecclésiastiques.

Les élèves sont demi-pensionnaires, qui ne sortent de la maison que pour les repas ; ou externes, qui ne viennent au collège que pour les classes. Le prix est de \$2 par mois, pour les demi-pensionnaires, et de \$1.50 pour les externes. On peut se procurer une bonne pension dans les environs du collège, pour \$5.00 ou \$6.00 par mois.

L'ouverture des classes aura lieu le SIX SEPTEMBRE.

Sorel, 9 août 1871.—jno.

LE CONCOURS PROVINCIAL AGRICOLE ET INDUSTRIEL POUR 1871

OUVERT AU MONDE ENTIER, AURA LIEU

EN LA CITE DE QUEBEC

MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI 12, 13, 14, et 15 Septembre.

Sur le Terrain à l'enclosure de la Grande Allée et de la rue St. Augustin, et sur les Glacis, près la porte St. Louis.

Prix offerts—\$12,000 à \$15,000.

Pour la Liste des Prix et les Blancs d'entrée dans le DEPARTEMENT AGRICOLE, s'adresser à GEORGES LECLERE, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté ; ou au DEPARTEMENT INDUSTRIEL, à M. DEBELLEFEUILLE, Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures à Montréal.

Les entrées dans le Département Agricole devront être faites le ou avant samedi le 20 août, et pour le département industriel le ou avant samedi le 2 septembre. Aucune entrée ne sera reçue après le temps fixé, cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâties et autres préparatifs de l'Exposition.

Les principales lignes de chemin de fer et de navigation, transporteront à des prix très-réduits, les animaux et objets pour l'exposition.

Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés,

E. DE BELLEFEUILLE, Montréal, Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures.

GEORGES LECLERE, Montréal, Secrétaire du Conseil d'Agriculture. 15 Juillet 1871.—2m.

TERRE ET MAISON A LOUER.

Le soussigné offre à louer une terre de 40 arpents de profondeur, située à Sorel, près du fleuve, et à quelques arpents seulement de l'endroit par où passera le chemin à lisses de bois.

Une jolie maison en brique à deux étages et autres dépendances sont érigées sur la terre.

Pour les conditions s'adresser à PIERRE LANGEVIN, Ou au Bureau de La Gazette de Sorel. Sorel, 7 juin 1871.—jno.

BANQUE MOLSON

Capital en Circulation..... \$1,000,000
do en Réserve..... 60,000
Fonds Contingent..... 13,000

La succursale de la BANQUE MOLSON à Sorel, sur la Rue du Roi, à quelques pas de l'imprimerie de La Gazette

Banque des Traités sur

LONDRES, Angl.,
NEW-YORK, E.-U.
HALIFAX, N.-E.
ST. JEAN, N.-B.

Et sur toutes les principales cités et villes des provinces de Québec et d'Ontario.

Elle offre de très grands avantages à ceux qui sont engagés dans les affaires. Elle agit libéralement avec les Marchands et les Manufacturiers.

Elle escompte pour la classe des Cultivateurs.

Elle achète et vend l'Echange Sterling, l'Echange de New-York, les Greenbacks, etc., à DES TAUX TRÈS AVANTAGEUX.

Elle fait des avances sur le Cours et les Sûretés des Etats-Unis à des conditions raisonnables.

Enfin, aux dépositaires elle accorde CENQ par cent d'intérêt.

Jno. H. BELLE.

Sorel, 29 Juillet 1871.

MOULIN ET BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE A YAMASKA.

Le soussigné demeurant maintenant à Montréal, offre en vente à bonne composition, sa belle propriété à Yamaska, consistant en une magnifique maison en brique à deux étages avec allonge, aussi en brique, très-bien finies, hangars, remises, écuries, etc., etc.

—DE PLUS—

UN lot de six bâties formant ses moulins à vapeur, savoir : Moulin à farine à deux moulages avec place pour une troisième, deux moulins à carder, un foulon, une presse, un moulin à bardeau sur les derniers plans, complet, avec scies pour couper et fendre les billots, etc., etc. Un magnifique engin à vapeur de 22 forces posé l'automne dernier, et une boutique de forge, à fer et à bois. Le tout presque neuf et bâti sur un emplacement situé au milieu du village, sur le bord de la rivière, et à environ 80 pieds du nouveau chemin à lisses. On peut ajouter à ces moulins des scieries pour planches, boîtes, etc.

Que l'on soit convaincu que le tout est dans le meilleur ordre et à vendre à très-bas prix, à des conditions faciles et avec de bons titres.

S'adresser par lettre à

OVIDE J. PARADIS,

PROPRIÉTAIRE,

Boîte 639½ Bureau de Poste,

Où à sa demeure No. 163 rue St. Elizabeth, Montréal.

Sorel, 4 Mars 1871.—jno

HYPOPHOSPHITE DE FELLOWS.

Parmi les maladies guéries par le SIROP COMPOSÉ D'HYPHOSPHITE De Fellows,

on cite la Constipation, l'Asthme, la Constipation, la Laryngite, la Débilité nerveuse, la Dyspepsie, la Bronchite Chronique, la Diarrhée Chronique, la Mélancolie ;

La Débilité résultant du typhus ou d'autres fièvres lentes, la Prostration provenant de la Dyphthérie, l'Hystérie, l'Hypocondrie, l'Aménorrhée, la Chlorose, l'Anémie, la Décoloration, l'Excitabilité nerveuse, le Marasme ou déperdition des muscles, l'Aphonie ou perte de voix, la Danse de St. Vite, la Souffrance du foie, la Faiblesse et l'intermission des battements du cœur, la Nausée occasionnée par des obstructions muqueuses dans les poulmon et dans les conduits qui y introduisent l'air, et la débilité de toutes espèces, dont plusieurs cas paraissent désespérés.

Vendu par tous les Pharmaciens.

PRIX : \$1.50 ; six pour \$7.50.

JAMES F. FELLOWS, Chimiste,

ST. JEAN, N. B.

Sorel, 26 avril 1871.—4m.

A VENDRE A BERTHIER.

Un magnifique emplacement d'un demi-arpent de front sur deux de profondeur, situé en la concession du canal du Nord, près du fleuve, avec une maison, un grand hangar et plusieurs autres bâties en bois dessus grigées ; le tout dépendant des successions de feu John Morin et de feu Dame Catherine Giroux, son épouse. Le site et les bâties sont bien convenables pour y faire le commerce de grains et de farine ainsi que le commerce d'épicerie. Pour les conditions, qui sont aussi faciles que possible, s'adresser à Charles Emond, Ecuier, tuteur, ou au soussigné.

F. X. LAFOND,

NOTAIRE.

Berthier, 24 Octobre 1870.

BRASSERIE DE SOREL.

Les propriétaires de cet établissement s'étant à grands frais procuré les services de M. DAWSON, Brasseur et Maître de plus de 30 années d'expérience, et ayant fait faire de grandes réparations et comptant sur l'encouragement public, ont le plaisir d'annoncer qu'ils auront toujours à la disposition de leurs pratiques une grande quantité de

BIÈRE ET DE PORTER

de première qualité, en tonnes, ou en barils de 60-30-20-15-5 gallons, et en bouteilles, ainsi que toutes espèces de sirops tels que :

Sirop de Citron,
Gingembre, Etc., etc.

Bièrre de Gingembre,
Cidre, etc., etc.

Tous ordres de la campagne ou d'ailleurs adressés à nos agents ci-après nommés, seront promptement servis.

Les familles de la Ville de Sorel, magasins Bateau à vapeur, Hôtels, etc., etc., seront servis à domicile suivant leurs desirs.

La vente de la bière et autres effets de l'établissement sera faite pour argent comptant, excepté que d'autres arrangements soient pris avec les propriétaires.

M. T. Préfontaine, l'un des associés, et M. L. Chénier agissent comme nos agents pour la vente de la bière ou achats de grains, réception d'ordres pour envois, collection de comptes et autres affaires concernant l'établissement.

J. B. L. PRECOURT,

G. LABELLE,

T. PRÉFONTAINE.

Sorel, 2 Septembre 1868.—lan.

Marque de commerce,

25 ANNÉES
D'EXPÉRIENCE.

—O—

Le Dr. J. EMERY CODERRE, Professeur de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal (Université Victoria) est parvenu, par de nouvelles compositions médicinales, à obtenir les résultats les plus satisfaisants, dans un grand nombre de maladies. Sollicité par les personnes qui avaient éprouvé les heureux effets de ces remèdes, le Dr. Coderre a consenti à en surveiller la préparation en quantité suffisante pour faire participer le public dans les bienfaits de ces préparations éprouvées et approuvées.

La valeur de ces remèdes est présentée au public avec des garanties rarement attachées aux produits pharmaceutiques. Ces préparations ont été soumises à l'examen des Professeurs de la Faculté de Médecine de l'Université Victoria, à Montréal, tous anciens médecins praticiens et attachés aux Hôpitaux ; et elles ont reçu leur approbation. L'une de ces préparations a été employée à l'Hôtel-Dieu et à l'Asile de la Providence depuis un grand nombre d'années et a produit les meilleurs effets.

1o. L'ELIXIR TONIQUE du Dr. Coderre, a pour base l'Iod. Quin. Iodurée, et est employé avec un plein succès dans l'Anémie (appauvrissement du sang), la Chlorose (pâles couleurs), la Leucorrhée (flux blancs), la Menstruation difficile, les Affections Scrofuleuses, les Maladies de la peau, Dartres, etc., les Pertes Sémiales Involontaires, dans la Consommation, contre la Diarrhée et les Transpirations, etc., etc.

2o. LE SIROP EXPECTORANT du Dr. Coderre est employé avec succès dans les Catarrhes Pulmonaires, les Bronchites, la Coqueluche, le Croup, le Rhume et dans les cas de Consommation, etc.

3o. LE SIROP DES ENFANTS du Dr. Coderre est, de toutes les préparations en usage, celle qui produira les meilleurs effets, dans les Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc., etc.

Toutes ces préparations ont l'avantage d'être agréables au goût.

En vente chez les principaux pharmaciens.

Agence générale chez LYMAN CLARE et Cie., No. 384, Rue St. Paul, Montréal.

La Profession médicale peut obtenir du Dr. Coderre toute information sur la composition de ces Remèdes au No. 392, Rue du Palais (ci-devant Rue Lagachetière), Montréal.

EN VENTE A SOREL,

A LA

PHARMACIE DU DR. BRUNEAU.

Sorel, 27 mai 1871.—lan.

CHARLES LEVESQUE, MEDECIN VETERINAIRE.

Diplômé du Collège Vétérinaire DE MONTREAL.

Vient de fixer sa résidence à Berthier [en haut], et ses services seront à la disposition du public pour toutes sortes de maladies affectant les animaux.

On pourra le consulter à n'importe quelle heure de la journée.

Bureau vis-à-vis chez Mme. Derouin. Berthier, 22 avril 1871.—6m.

ST. LAWRENCE HOUSE, SOREL.

MM. G. PELTIER ET O. BEAULNES, ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils

VIENNENT D'OUVRIR

An ci-devant Victoria Hotel tenu par M. Fish

Un Hotel de Première Classe

qui devra rencontrer tous les besoins des voyageurs qui passent ou viennent résider à Sorel.

Les pensionnaires trouveront des chambres spacieuses, propres et commodées, la table des mieux fournie et service des liqueurs de premier choix, enfin une barre comprenant tout ce que l'on peut désirer.

Tout l'intérieur de la maison va être remis complètement à neuf et des améliorations importantes seront faites à l'ancienne maison.

L'HOTEL est situé dans une des plus belles positions de la ville, en face du Carré Royal et du Palais de Justice, à proximité du marché et des quais des vapeurs. Une jolie galerie placée sur le toit de la maison domine toute la vue de la ville, du fleuve, du Richelieu et de la campagne, et procurera aux pensionnaires un joli lieu de récréation durant l'été.

M. PELTIER, avantageusement connu du public, se flatte que, par son expérience passée, l'encouragement qu'il a déjà reçu ne lui fera pas plus défaut pour le présent que par le passé.

M. O. BEAULNES, ci-devant employé de la maison Royal Victoria, tiendra le nouvel hôtel et ne négligera rien pour se rendre digne de la confiance que le public lui a témoignée par le passé dans ce même emploi.

Sorel, 29 Mars 1871.—jno.

Nouvelles Marchandises du Printemps.

Viennent d'être reçus au Magasin de M. Kelly :

Gros de Naples Noir de tous les Prix ;

Gros de Naples Blanc,

Brun,

Pourpre.

Vert

Blas et Gris de toutes les prix ;

Satin de diverses couleurs ;

1 caisse de bas et de chaussons de toutes

couleurs ;

100 pièces de Frappés pâles ;

100 do. do. sombres ;

100 do. Coton Gris depuis 4 d. jus-

qu'à 10 d. ;

1 Caisse de Magnifiques Etoffes à Robes ;

600 chapeaux de feutre de tous les goûts

et de toutes les qualités, pour les hommes

et les enfants ;

100 pièces de Tweeds dans les derniers

goûts ;

800 habillements pour le printemps et

l'été ;

De même qu'un grand nombre d'autres

articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Venez et jugez de vos yeux avant d'aller

acheter ailleurs.

WILLIAM KELLY,

VIS-A-VIS LE MARCHE.

Sorel, 4 Mars 1871.—

LISTE des LETTRES non récla-

mées au Bureau de Poste de

Sorel, durant le mois de JUIL-

LET 1871.

Arpin Dolphin
Aussant Gilbert
Aldrey George
Aldrey George
Bancroft L.
Brousseau Moïse
Barkwood Wm.
Brooks James
Beliveau Onésime
Bergeron Pierre
Bishop Mary
Belleville Edouard
Barly Mrs. L. L.
Cardin Baptiste
Gardentier John
Cardin Edix
Cadron Rosalie
Dufault Baptiste
Desrosier Octave
Désoris Baptiste
Franklin Henry
Fortin Joseph
Gendron Chs.
Guilbeault Liboire
Guilbeault Dolphus
Godin Séraphin
Guilbeault Jacques
Gendron Francis
Grenier Eléonore
Hobbs Wm.
Hervieux Honoré
Latour J. Baptiste
Lassalle L.
Lavelle Urbain
Langlois Clément

J. O. DUPLESSIS,

M. P.

Sorel, 8 Août 1871.

MANITOBA.—Ce nom paraît si relevé et si romantique, qu'il porte avec lui un air de beauté attrayant. Il prête au pays un charme qui ne manquera pas sans doute de contribuer à son établissement rapide. Nous avons souvent ouï dire qu'un Bon Nom valait de l'or, et qu'il était l'objet de beaucoup de faveurs.—Il en est ainsi du Grand Remède et des Pilules Shoshonees,

LE PROGRES !



A GRAND PAS.

Foule d'affaires m'ont empêché de dire grand-chose à mes nombreuses pratiques, depuis quelque temps ; mais si je n'ai rien dit je n'en ai pas moins pensé. Pour le présent daignez tous accepter mes plus sincères remerciements pour votre encouragement sans bornes. Tout en vous offrant des nouvelles attractions pour assurer la continuation de votre patronage, je vous prie de parcourir avec attention la liste ci-dessous de mes marchandises d'été :

Soie noire gros grain et glacé, soie cordée de diverses couleurs. Patrons de robe en soie japonaise unie et figurée. Satins noirs et de couleur, gros de nappes blanc et d'autres couleurs, mérinos français, granadins et étoffes à robes de toutes sortes, alpacas noirs en grande variété, cabours noirs et de couleur, drap cordé, mérinos et alpacas blancs, chapeaux et formes, rubans, fleurs, dentelles, frange en soie, gants et bas de toutes sortes, parasols et parapluies, corsets et crinolines, waterfalls, châles en dentelles, chapes en thibet noir, mousselines blanches et de couleur, drap à soutane de qualité supérieure, draps et casimirs noirs et de couleur, drap union, drap véritable, tweeds canadiens, anglais et écossais, drap waterproof, hardes faites en grande variété à bas prix, cols en soie et satin, collets en toile et en papier, capots en mousseline, chemises de toutes sortes, corps et caleçons en mérinos, chaussons en mérinos et en coton, mouchoirs de poche, bretelles, diables, gants en kid, chapeaux de paille et de paille pour messieurs et enfants, coton jaune, coton à tabliers, indienne, shirting, coutil, coton à draps, toile à nappes et à essuie-mains, rideaux en net et en mousseline, etc., etc., et une foule d'autres marchandises qui seront vendues à meilleur marché que jamais, afin de terminer la vente des marchandises d'été et de faire place aux nouvelles importations.

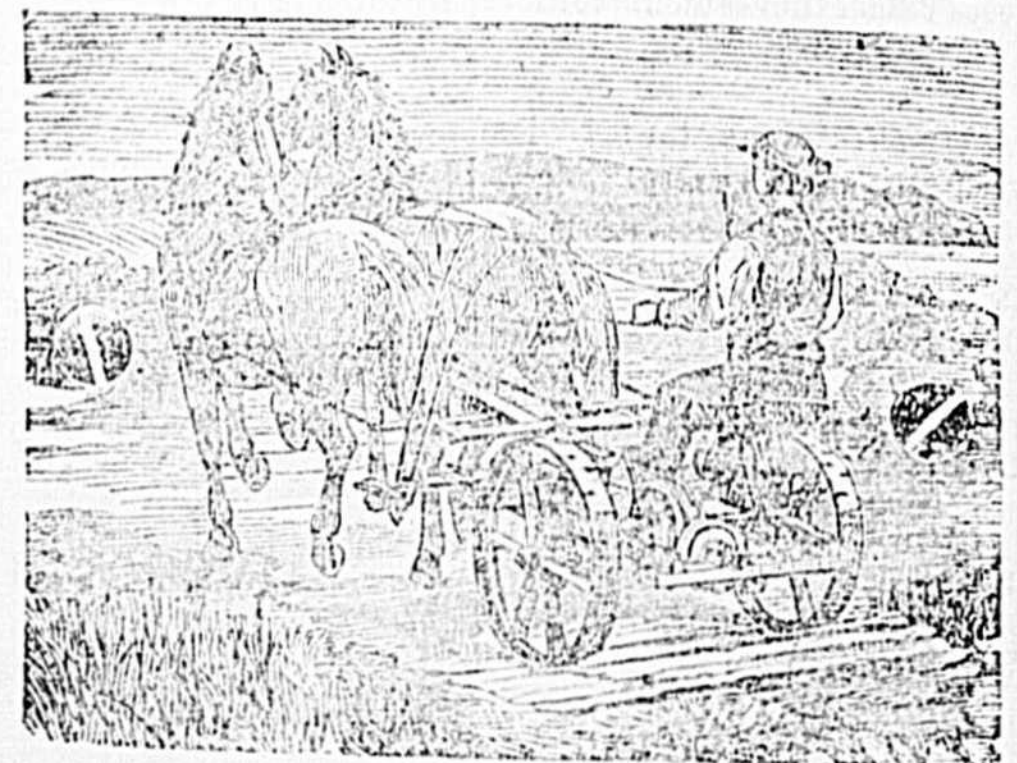
CHEZ EDWARD O'HEIR,

ENSEIGNE TRICOLORE,

RUE DU ROI

SOREL, 5 juillet 1871.

BUCKBYE ET CHAMPION.



ETABLISSEMENT INDUSTRIEL DE

M. BEAUCHEMIN.

Le soussigné ayant en mains l'assortiment le plus complet de

Faucheuses ET Moissonneuses

Ci-dessus indiquées, saisit l'occasion d'informer le public en général et les cultivateurs en particulier, qu'ils peuvent se procurer à meilleur marché que partout ailleurs, le premier choix de ces instruments que le fruit du travail et de la longue expérience acquise dans cette branche, ont rendus supérieures à tout article de ce genre offert sur les marchés.

C'est ainsi que la Faucheuse (Kniffen) s'est vue à la faveur d'améliorations basées sur les leçons de l'expérience, transformée en faucheuse que nous appelons le "Champion", supérieure à tout ce qui était avant aujourd'hui aux Etats-Unis et en Canada. Une visite à son établissement est respectueusement sollicitée.

M. BEAUCHEMIN.

Buc Providential

SOREL, 31 MAI 1871.

PHARMACIE DE SOREL.

ETABLIE EN 1865 PAR

AD. BRUNEAU, M.D.C.M.

RUE DU ROI, SOREL.

M. BRUNEAU, reconnaissant de l'encouragement passé, annonce au public du District de Richelieu, que l'expérience acquise depuis 6 ans et les succès obtenus sous le rapport matériel, lui permettent aujourd'hui d'améliorer son établissement et de le rendre digne de mériter le patronage de cet important District.

On y tient toujours un assortiment complet de DROGUES de première qualité, PARFUMERIES ET ARTICLES DE TOILETTE,

BOIS, Poudres, Etc., POUR TEINTURES.

PRODUITS CHIMIQUES

REMEDES POUR CHEVAUX, Etc.,

EAUX MINERALES, PLANTAGENET, Etc.,

Remèdes brevetés Anglais, Français et Américains.

EN GROS ET EN DETAIL,

GRAINES FRAICHES DE JARDIN ET DES CHAMPS,

Oignons, Trefle, Navets, Etc.,

On manufacture aussi à cette Pharmacie du Soda-Water et de la Bière de Gingembre, etc.,

Divers Sirops de Table garantis purs et de qualité supérieure.

A VENDRE.

Les soussignés ont constamment en main, les articles suivants :

ETOUE, POIX,
CABLE GOUDRONNÉ,
CABLE DE MANILLE,
CANEVAS, FIL RETORS,
TOILE D'EMBALLAGE,
CAOUTCHOUC, PEINTURES,
HUILES, GOUDRON,
RESINE, VERNIS,
BLOCS, BROSSES, POINTES,
LANTERNES, ETC., ETC.

P. S. ROSS & Co.
MONTREAL.

10, Rue des Sœurs Grises,
Sorel, 14 janvier 1871.—lan.

P. Bellefeuille.

Vient de recevoir un assortiment considérable de

PROVISIONS

et de
Groceries de famille,
aussi qu'un bon choix de

Brandy,
Whisky,
Gin,
Vin,
Rum,
Bière

Et toutes espèces de liqueurs, qu'il vendra à des prix extrêmement réduits.

—Aussi—
50 1/2 quarts Hareng Labrador.
100 " " "
50 " Morue 1re qualité.
500 Sacs de Sel,
Etc., Etc., Etc.
Une visite est respectueusement sollicitée.

Les effets sont portés dans toutes les parties de la ville sans charge extra.

P. BELLEFEUILLE,
Rue de la Reine.
Sorel, 28 Dec. 1870.—ua.

A PRETER.

DIVERSES SOMMES, D'ARGENT
sur hypothèques.

A VENDRE.

PLUSIEURS PROPRIETES de ville
et de campagne, dans le Comté de Berthier.

S'adresser à
J. O. CHALUT,
N. P.

Berthier, 27 Décembre, 1870.—lan.

AUX DAMES.

VOUS POUVEZ ACHETER
LA MEILLEURE
MACHINE A COUDRE,
AUJOURD'HUI EN USAGE,
LITTLE WANZER.
Garantie pour un an, avec instructions sur la manière de s'en servir, chez

J. H. WRIGHT,
BAZAR CANADIEN,
Moyennant \$1 par semaine

Vous trouverez en outre, au Bazar Canadien, toutes espèces d'articles de goût propres à servir de cadeaux de Noël et du Jour de l'An, sans compter une grande variété de Montres, Chaines de Montre, Horloges, Bagues et Joints en or et en argent, Bijoux en J. is pour deuil, Boîtes à ouvrage, Cabarets, Papiers au pain, etc., etc., etc.

J. H. WRIGHT,
ENCANTEUR.

Sorel, 21 Septembre 1870.—lan.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "ROYALE"

CAPITAL.....£2,000,000 Strg.

Cette assurance est une des plus grandes, et elle l'est toujours distinguée par la manière prompt et libérale avec laquelle elle s'est acquittée de ses obligations.

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE
FIRE AND LIFE INSURANCE COMPANY

Capital.....£2,000,000 Strg.

Ceux qui désirent s'assurer à l'une ou l'autre de ces assurances, pourront le faire en s'adressant au soussigné, et ce à un taux aussi bas qu'il est possible à toute autre compagnie de le faire.

JAMES MORGAN
Sorel 17 Mai 1865

Vérités Importantes !

Etablie en 1832.
LA
Salsepareille
DE
BRISTOL

En grande Bouteille d'une quar

Le Grand Purificateur du Sang
L'usage en est surtout recommandé
pendant le printemps et l'été.

Quand le sang est épuisé la circulation générale, et les humeurs du corps rendues malsaines par les lésions et grasses secrétions des mois d'hiver. Ce détergent, inoffensif quoique puissant nettoie toutes les parties du système, et doit être employé tous les jours comme

Boisson de Régime.

par tous ceux qui sont malades, ou qui veulent prévenir la maladie. C'est la seule préparation naturelle et simple pour la guérison durable des cas les plus dangereux et les plus curables de Scrofules ou Mal du Foie de plaies anciennes, de Boutons, de Tumeurs, d'Abscesses, d'Ulécères, et de toutes sortes d'Eruptions Scabieuses. C'est aussi un remède sûr et infail-

le pour la Goutte, l'Impéigo, les Dartres, la Teigne, le Scour, la "Syphilis ou Mal Vénérien", les Tumeurs et les Affections Névralgiques, la Débilité Nerveuse et Générale du Système, la perte de l'Appétit, la Langueur et l'Étourdissement, et toutes les Affections du Foie, les Fièvres intermittentes, les Fièvres Bilieuses, les Frissons la Fièvre lente et la Jaunisse

Garantie la plus puissante et la plus pure
Préparation de
VÉRITABLE SALSEPAREILLE DE
HONDURAS
qui soit mise en vente.

C'est le meilleur, et en réalité, le seul remède sûr et infailible pour la guérison de toutes les maladies résultant d'un état vicié ou im-

pur du sang, ou de l'usage excessif du Mercure. Les malades peuvent s'en procurer assurés qu'il n'y a pas la moindre parcelle de substance MINÉRALE MERCURIELLE, ou autre substance venant à nuire dans ce remède. Il est parfaitement inoffensif, et peut être administré aux personnes qui sont arrivées au dernier degré d'affaiblissement et de maladie, et aux enfants les plus jeunes, sans leur faire le moindre mal.

On trouve des indications détaillées sur la manière de prendre ce précieux remède autour de chaque bouteille.

DEVINS & BULTON, HENRY, SIMPSON & Co., Montréal, agents pour le Canada et en vente chez tous les pharmaciens accrédités.
Sorel 1 Mai 1867.

PILULES
VEGETALES

DE
BRISTOL

ELLES NE CONTIENNENT NI CALOMEL,
NI AUCUNE AUTRE SUBSTANCE
MINÉRALE.

Un foie sain,
Une digestion vigoureuse,
Un bon appétit, sont
Quelques-uns des bienfaits dérivés d'un régime

DE PILULES VEGETALES DE BRISTOL.

Une cure certaine pour les maux d'entrailles,
Un grand remède pour les voies urinaires
Un puissant tonique pour l'estomac,
Sont des propriétés qui se trouvent dans

LES PILULES VEGETALES DE BRISTOL

Une médecine qui ne dégoûte pas,
une purgation qui n'affaiblit pas,
Un agent qui rend plus sain,
Sont quelques-unes des vertus possédées par

LES PILULES VEGETALES DE BRISTOL.

Une médecine sûre pour les femmes,
Un correctif certain de leurs dérangements,
Un remède certain de leurs irrégularités,
Sont des effets infaillibles d'un régime,

DES PILULES VEGETALES DE BRISTOL.

Un teint clair,
Une peau unie et
Une haleine fraîche sont
Les résultats certains de ce meilleur des agents

LES PILULES VEGETALES DE BRISTOL.

Dans toutes les maladies de nature scrofuleuse, ulcéreuse ou syphilitique, dans toutes celles provenant d'un sang dénature et vicié par l'usage du fer, du mercure ou de tout autre minéral,

LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL

doit être employée de concert avec les PILULES. Les malades peuvent compter que, s'ils les emploient ensemble, comme il est indiqué sur l'enveloppe, aucune maladie ne peut résister longtemps aux pouvoirs combinés de recherche et de nettoyage de ces deux

GRANDS REMÈDES.



Bronchite guérie.

SMITHFIELD.

J. O. CHAMBERLAIN, ECR.—Le présent est pour certifier que, il y a environ trois ans, je fus affligé d'une Bronchite qui dura dix huit mois. Je souffrais tellement du défaut de respiration que je ne parlais qu'avec beaucoup de difficulté, et que durant la nuit j'étais souvent obligé de rejeter les couvertures et de me lever dans mon lit de crainte d'étouffer. J'employai l'espace d'un an trois des plus habiles médecins du comté de Northumberland sans éprouver de soulagement. De fait, j'allais toujours en empirant. A la fin on me conseilla de faire usage du grand remède "Shoshonees." J'en achetai une bouteille, et, dès que j'en eus bu à peu près le contenu, je commençai à me sentir un peu mieux. J'en employai deux autres bouteilles, et à mon grand plaisir, je me trouvais aussi bien que j'avais jamais été avant ma maladie, et cet heureux état de santé ne s'est point démenti depuis.

JOHN SILVER.
Assomément devant moi, à Smithfield, ce sixième jour d'Avril, A. D. 1870.

J. M. WELLINGTON, J. P.
ADMIRABLE GUERISON DE PNEUMONIE.
BROOKLYN, 5 avril 1870.

J. C. CHAMBERLAIN, ECR.—Monsieur,

Le présent est pour certifier que mon épouse était tellement affaiblie par la Pneumonie, que le médecin l'avait abandonnée. Il disait que ses poumons étaient tuméfiés, et que la Médecine était impuissante à la sauver. Comme dernière ressource, j'achetai une bouteille du Grand Remède "Shoshonees." Au bout de deux jours, les symptômes de la maladie étaient décidément meilleurs. La maladie fut vaincue si promptement qu'après avoir achevé cette bouteille la malade avait la force de s'asseoir. En continuant à faire usage de ce remède elle fut parfaitement guérie.

Vous êtes libre de publier ces faits pour l'avantage de ceux qui sont affligés de la même manière.

T. C. BROWN,
Ministre méthodiste épiscopalien.

Publiez l'heureuse nouvelle !
Que le GRAND REMÈDE et les PILULES "SHOSHONEES" du célèbre médecin le docteur Lewis Josephus, de la grande tribu des Shoshonees, dans la Colombie Britannique, produisent les guérisons les plus merveilleuses dont le monde ait entendu parler. Dans les annales de l'Histoire Médicale du Canada, jamais l'introduction d'aucun remède n'a été auparavant couronnée d'un pareil succès.

POURQUOI CELA ?
Tout simplement parce que les nombreux ingrédients végétaux d'un effet médical important [tels que les Extraits d'Ecorce de Cerisier sauvage, le Podophylle, le Genièvre, la Cassie, l'Extrait composé de Coloquinte, le Jalap, l'Albès de Socotra, etc.], qui entrent dans la composition de ce remède, sont combinés et mélangés avec tant d'art qu'ils en font un des curatifs les plus pénétrants du monde entier, et dont l'action sur tout le système ne peut être que très-satisfaisante. Quelle que soit votre maladie, et quel que puisse être le temps de sa durée, le Remède ira à la source du mal et vous libérera par la rapidité avec laquelle vous reviendrez en parfaite santé et recouvrirez votre pleine vigueur.

Cette médecine est agréable et peut être prise en toute sûreté; on garantit qu'elle guérira d'une manière permanente toutes les maladies de la Gorge, des Poumons, du Foie, des Reins, des Organes Digestifs, etc., etc., de même que la Scrofule, les diverses Affections de la Peau, les Humeurs, et tous les maux provenant de l'Impureté du Sang, le Troisième degré de la Consommation excepté. Pour plus amples informations, de même que pour toutes les directions sur la manière de se servir du Grand Remède et des Pilules "Shoshonees," accompagnées de témoignages et de certificats de guérisons, voir le Traité, le Livret ou l'Almanach et les circulaires que tout Pharmacien de la Puissance fournira sur demande—gratis.

Prix du Remède en grandes bouteilles d'une pinte..... \$1.00.
Pilules par Boîte..... 0.50.

En vente à Sorel, à la Pharmacie du Dr. Bruneau.
22 juin 1870.—ua.

GERMAIN PELLETIER,
Marchand de bois et de charbon.
Rue de la Reine.

EDWARD O'HEIR,
Marchandises sèches et grand assortiment de Hardes faites.
Rue du Roi en face du magasin de M. François Labelle

Adresses d'Affaires.

J. B. L. PRECOURT
ET
L. P. P. CARDIN,
NOTAIRES.

RUE PHIPPS—SOREL.

On trouve constamment à leur bureau
ARCEY A. PRETER,
SUR BILLETS PROMISSOIRES,
OBLIGATIONS, TRANSPORTS DE CREAN
CE, ETC., ETC.

A vendre ou à acheter
Aux meilleures conditions possibles

Or, Argent monnayé, Billets de Banque, Chèques, Greenbacks, Lettres de change sur New-York ou ailleurs.

Ces MM., comme par le passé prendront tous ordres pour vente d'immeubles, collection de comptes, ventes, loyers, etc., etc.

L. P. P. CARDIN est agent pour Sorel, et les environs, de l'Assurance Anglaise ayant nom **Queen Fire and Life Assurance Company**, dont le capital est de deux millions sterling.

Sorel, 9 Janvier 1869.—lan

J. A. E. GEMERREUX,
HURON

ET
AGENT COLLECTEUR
Bureau à Berthier (Ville).

J. A. E. GEMERREUX,
22 Fév. 1868.—lan.

BARTHE & BRASSARD
AVOCATS

Bureau, Rue du Roi
SOREL.

BUREAU DE LA "GAZETTE DE SOREL."

M. Brassard suivra régulièrement les Circuits de St François du Lac et de Drummondville
Sorel, 21 Octobre 1868

GAULTIER & BOUCHER,
AVOCATS.

Bureau rue Phipps.—SOREL.
Sorel, 2 août 1871.—lan.

L. A. DEBLOIS,
AVOCAT.

St. FRANÇOIS DU LAC,
Suivra les Circuits de Drummondville, St François et Richelieu.
St. Frs. du Lac, 27 juillet 1870.—lan

L. O. DESROSIERS,
AVOCAT.

BERTHIER (en haut).
Sorel, 12 Octobre 1870.

LAPALME & AUTHIER,
NOTAIRES.

RUE KING.—VIS-A-VIS
La Gazette de Sorel.
Sorel, 24 juin 1871.—ua.

L. M. D. DARGY,
NOTAIRE.

Et Agents d'affaires,
ST. ZEPHIRIN DE COURVAL
G. I. BARTHE,
SYNDIC OFFICIEL
SOREL P. Q.

Abonnez-vous à "La Gazette de Sorel", publiée deux fois par semaine et à meilleur marché que tous les autres journaux bi-hebdomadaires du Canada payables d'avance \$2 seulement sinon \$2.50.

\$20,000
A prêter sur HYPOTHEQUES à des conditions libérales.

S'adresser à
BARTHE & BRASSARD,
AVOCATS.

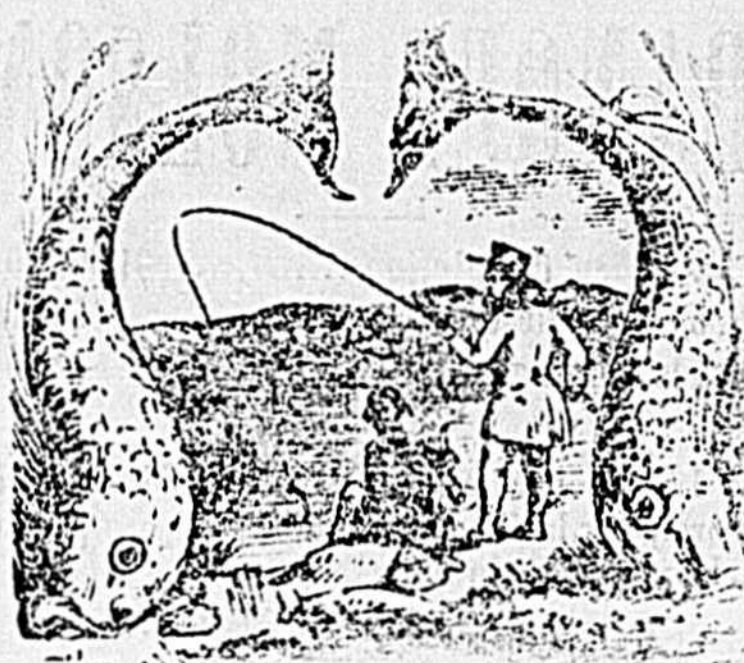
Sorel, 22 avril 1871.

Argent à prêter.
Argent à prêter au Bureau de la Société Permanente de Construction de St. François du Lac, à des conditions très-faciles, en fournissant de bonnes garanties hypothécaires.

S'adresser à
V. GLADU, Notaire
Sec. Trés. de la Société.
St. François du Lac, 18 Août 1868.—ino

ON A BESOIN
D'environ 50 cordes de bois franc vort à prendre sur les lieux.

S'adresser à ce bureau.
Sorel, le 17 avril 1871.



A L'ENSEIGNE DU MARTEAU.

Coin de la Place Jacques-Cartier et de la Rue St. Paul.
Dans les bâtisses de T. Tiffin, Ecr.

Quincaillerie et Poêles, Poêles de Cuisine à Charbon ou à Bois, d'après les Modèles les plus en usage, Poêles doubles et Poêles à 2 fourneaux, Poêles à charbon pour les Salles, Poêles à bois, Grilles, ainsi qu'un assortiment général de Ferronnerie, Bâches, Pelles, Fourches, Hottes, Râteaux, etc., etc.

Une grande quantité d'Agres de Pêche, Manches de Ligne, Hameçons, Outils, Appâts, etc., etc.

Chauffettes, Ustensiles en fer, Réfrigérateurs de toutes grandeurs, Couchettes en fer, Pompes pour les Puits et les Citernes, Moulins à tordre le lin, etc.

Poudre, Plomb, Cartouches pour les Fusils se chargeant par la culasse.

CHEZ
G. LEPAGE,
210, rue St. Paul, Montréal.—ua.

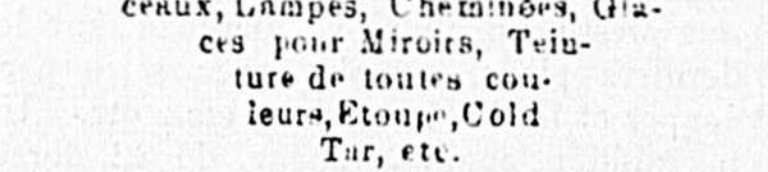


J. Y. LEPAGE,
IMPORTATEUR DE
PEINTURES
De toutes couleurs.

Huile, Vernis, Verres à Vitres, Mastique, Pinces, Lampes, Cheminées, Glaces pour Mirrors, Teinture de toutes couleurs, etc., etc.

No. 250, RUE ST. PAUL,
Près de la Rue St. Vincent,
MONTREAL.

26 juillet 1871.—ua.



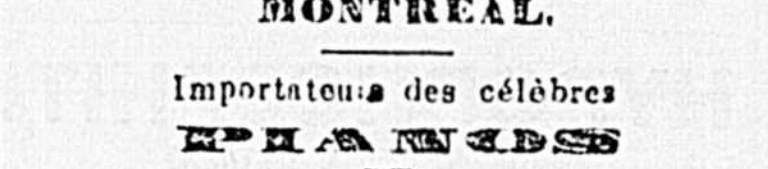
Laurent, Lafore & Co.
225,
RUE NOTRE DAME,
MONTREAL.

Importateurs des célèbres
PIANOS
DE
KNABE & Co., Baltimore,
SCHNITZ & LUDOFF, New-York,
MARSHALL & WENDELL, Albany.

BRANDY
DE SMITH, BOSTON.

Chaque instrument sera garanti pour cinq ans.

Pianos pris en échange.
26 juillet 1871.—ua.



ENSEIGNE DU CADENAS D'OR.

Ferronnerie, Coutellerie, Articles Electropneumés, Bâches à Ventre, Sabotiers faisant la crème à la glace en quatre minutes, Couverts, Bâches d'escaliers et de cadres, Corniches et ornements de rideaux, etc. Poêles de cuisine et de passage à bois et à charbon.

Agent pour la vente du magnifique Poêle de passage à charbon.

American Base Burner,
le plus parfait poêle dans le marché, et aussi agent du Nettoyeur Universel

SAPOTIO
dont plus d'un million de personnes se servent.

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig, Montréal.
26 juillet 1871.—ua.

COURT TRAITÉ
SUR
L'ART EPISTOLAIRE
(sixième édition),
Par un canadien.

A vendre à la librairie de La Gazette et chez MM. Beauchemin et Valois, Montréal, et Léger et Brousseau, Québec.

Prix 6s la douz. et 6d. pièce.

F O R G E.

Augustin Portelance.
RUE CHARLOTTE—SOREL

La où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales. Ainsi que du Charbon de première qualité. Du fer de toutes espèces ainsi que de l'acier.

On trouvera aussi des roues de voitures en plusieurs proportions

Le soussigné tout en remerciant la police de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge a, dans tenant bien son

été pour faire tout espèce d'ouvrage en fer tels que :

à meilleure qualité, Ferrures pour bateaux à vapeur, Moulins, et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments et en général, tout espèce de travail de fer, garantis de meilleure qualité possible.

Il se flatte de pouvoir offrir une large part du patronage public.

Augustin Portelance.
Sorel, 15 Octobre 1863.—a

Hubert Drolet, CARROSSIER.

Tout en remerciant ses pratiques pour l'encouragement qu'ils lui ont donné, et la liberté d'information, les amis et le public en général, que malgré la déplorable incendie qu'il a éprouvé, il continuera d'avoir une variété de VOITURES POUR TOUTES LES SAISONS avec COUVERTURES, SOUFFLET, WAGONS, etc., etc., des mieux finies et d'après les modèles les plus élégants et les plus nouveaux.

Il a pris et fait des arrangements pour satisfaire toutes les demandes, et il espère que l'encouragement du public et de ses amis ne lui fera pas défaut.

Il fera aussi toutes espèces de voitures à ordre et suivant le goût des personnes qui les demanderont.

Le tout à des prix modérés, et comme toujours aux conditions les plus libérales.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE BONNES VOITURES, N'oubliez pas l'ancienne boutique de

HUBERT DROLET
Sorel, 3 Janvier 1866.

MODE D'ATELIER.
POUR 1871.

Enseigne du Mouton

Place du Mouton

Marché Ncir, Sorel.

A. BOUCHER
TAILLEUR.

Sorel, 13 Août 1862.

La Gazette de Sorel
Journal Bi-Hebdomadaire, publié le MERCREDI ET SAMEDI de chaque semaine.

TAUX DE L'ABONNEMENT.
Pour douze mois, si payé en s'abonnant..... \$2.00
Pour six mois, do do 1.00
CEUX QUI NE PAYENT PAS D'AVANCE

12 mois..... \$2.50
6 mois..... 1.25

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis en refusant la Gazette à leur bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquitter les arriérés s'il y en a.

Toutes Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur, affranchies et munies d'une signature responsable.

Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront considérées comme anonymes et chargées à tant la ligne

Tarif des Annonces.
Les annonces sont classées sur type BREVIER.

La première insertion, par ligne..... \$0 8
Les insertions subséquentes par lignes..... 2
Une annonce d'une colonne avec condition, pour l'année..... \$50 00
Une annonce d'une colonne avec condition, pour 6 mois..... 30 00
Une annonce d'une colonne avec condition, pour 3 mois..... 18 00
Adresse d'affaire de 3 à 5 lignes par an..... 4 00

Toute annonce sans condition, sera insérée jusqu'à contre-ordre, — à 8 cts. et 2 cts. — la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

On accordera x pratiques une diamant en libérale